



Inadéquation entre ma demande de travaux et la réponse de non opposition

Par **Asticot**, le **15/11/2024** à **17:59**

Bonjour,

J'ai fait une demande de travaux pour ma toiture, afin de faire une toiture en ardoise espagnole.

Je reçois la non opposition de la mairie m'autorisant à faire ces travaux, où il est bien spécifié qu'il s'agit d'ardoise.

Pourtant, dans l'article 2, il est spécifié "la couverture sera réalisée en tuiles rouge brun de terre cuite"

Je m'interroge sur ce qui prévaut du coup.

Merci bonne journée.

Par **Fructidor**, le **16/11/2024** à **09:22**

Bonjour

Le PLU ou PLUI autorise-t-il les ardoises pour cette couverture ?

Il faudrait reprendre contact avec le service de l'urbanisme concerné, pour obtenir les explications.